



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E108787

VALABLE JUSQU'AU 04/02/2024

ÉDITÉ LE 24/04/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2012

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST BRIEUC 2012A3425

Siret : 753 034 552 00020

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 39853/M

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 78671177

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 78671177

Situation fiscale et sociale : A jour au 17/01/2022

Raison sociale : GUENO D

1 RUE JEAN KERISEL
22950 TREGUEUX

Téléphone : 02 96 42 43 03

Portable : 06 47 90 03 46

Site Internet : www.guenod.fr

E-mail : sarlguenod@gmail.com

Responsabilité légale :

GUENO DAMIEN GÉRANT

Fax : 02 96 42 43 03

Effectif moyen : 30

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	19/01/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	27/03/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	14/04/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	19/02/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	19/02/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	14/04/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.